

Le petit pennavien

Le journal municipal de la commune de Laplume

Numéro 7, juin 2023



Mairie de Laplume

32 place Emmanuel LABAT

47310 Laplume

tel : 05.53.95.10.16

Mail : mairie@laplume.fr

Site : laplume.fr

 Mairie Laplume

 [mairie_de_laplume](https://www.instagram.com/mairie_de_laplume)

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 8h30 à 12h

SOMMAIRE

A la Une : Rénovation du foyer rural - p 2

L'actualité municipale - p 4

Du côté de l'agglomération - p 11

Du côté des associations communales - p 12



Dans une période d'inflation grandissante et face à la hausse du coût de l'énergie qui pèse dans nos budgets, nous nous devons de maîtriser par tous les moyens cette dépense. Pour ce faire, la commune bénéficie du bouclier tarifaire afin de limiter la hausse de l'énergie à 15% par rapport à 2022. D'autre part, nous sommes adhérents, comme de nombreuses communes Lot-et-Garonnaises, au groupement d'achat d'énergie de TE47, bénéficiant ainsi d'un tarif négocié. Les bâtiments communaux sont équipés progressivement d'éclairage leds. Le complexe sportif et la mairie sont convertis, la salle des aînés possède une pompe à chaleur air-air comme système de chauffage et climatisation, ces conversions se poursuivent.

Des travaux de mise aux normes imposées par le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) dans les communes de plus de 1000 habitants, ont été réalisés au complexe sportif, cette opération d'un montant de 63 730 € a été aidée à 30 % par l'Etat (DETR).

Après plusieurs mois d'études et d'analyses, les travaux de la salle multi-activités du «Foyer Rural» débutent et devraient se terminer au printemps 2024. La position centrale de cet établissement dans le bourg implique des modifications de circulation et de stationnement.

Très prochainement, ce sont les travaux de restauration du clocher et du porche de l'église Saint-Barthélémy qui vont commencer. Ce chantier ne devrait impacter que le début du chemin de Pérès, au pied du clocher et derrière l'église. Le planning prévisionnel a été établi pour 18 mois, c'est l'entreprise locale VICENTINI qui a été retenue pour le lot maçonnerie.

Nous entamons la période estivale avec un projet Land art qui a réuni des bénévoles de Loisirs Amitié, des enfants du centre de loisirs, les jeunes du chantier citoyen d'avril, autour de la création et de l'installation d'œuvres naturelles qui viendront agrémenter le sentier existant entre les deux lavoirs de Labat et du Tournon. Le vernissage est prévu le 21 juin à 17h30 sur site.

Les amateurs de randonnées ont pu profiter de la boucle Pennavienne, qui donne un avant-goût des nombreux chemins de randonnée existants sur la commune et des paysages variés.

D'autres événements festifs, vous attendent dès le mois de juin, organisés par les différentes associations de la commune.

La fête des remparts aura lieu le 1er juillet, vous proposant un marché gourmand, une soirée animée par Guillaume Parma et son orchestre, le feu d'artifice clôturera la soirée.

La fête du village se tiendra le week-end du 19 et 20 août, vous y retrouverez le vide-greniers le dimanche. Le cinéma en plein air est reconduit le 2 septembre, avant de retrouver le défi-sport le 9 septembre.

Je vous souhaite, à tous, de passer un très bel été 2023 et de profiter des animations pennaviennes.

Séverine COUDERT

A la Une : Rénovation du foyer rural

ACTE 1: DÉMÉNAGEMENT

Samedi 1er avril (ce n'était pas un poisson), les associations utilisatrices du Foyer Rural ont répondu présentes à l'appel de la mairie. L'objectif de cette matinée était de débarrasser le foyer rural et les salles du premier étage. Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes et après un petit café-croissants, le labeur a pu démarrer. Tous les équipements en lien avec la salle des fêtes ont été replacés dans les locaux communaux. Chaque association ayant prévu une solution de repli, le déménagement des cartons, meubles et autres matériels s'est effectué en toute convivialité. Même l'ancienne pompe des pompiers qui trônait dans le hall a trouvé une place dans le garage communal en attendant un lieu d'exposition à la hauteur de sa valeur patrimoniale et sentimentale.



Un repas concocté par les chasseurs attendait les convives à midi, une daube de sanglier a régalé les papilles dans la bonne humeur. Cette journée a favorisé la rencontre et les échanges entre les membres des différentes associations.

Un grand merci à tous.

ACTE 2: LANCEMENT DU CHANTIER

Le dossier de consultation du marché public de notre « salle multi-activités » a été mis en ligne le 6 mars et la réception des candidatures s'est achevée le 31 mars. Ce marché comporte 16 lots, 39 entreprises ont répondu, parfois sur plusieurs lots. Après analyse des offres (techniques et prix) par le cabinet d'architecte, le conseil municipal a délibéré le 10 mai pour l'attribution définitive du marché. Le montant total des travaux s'élève à 780 605€ HT. La première réunion de chantier a eu lieu le 15 mai avec l'ensemble des entreprises retenues. Le planning des travaux est établi sur 10 mois.

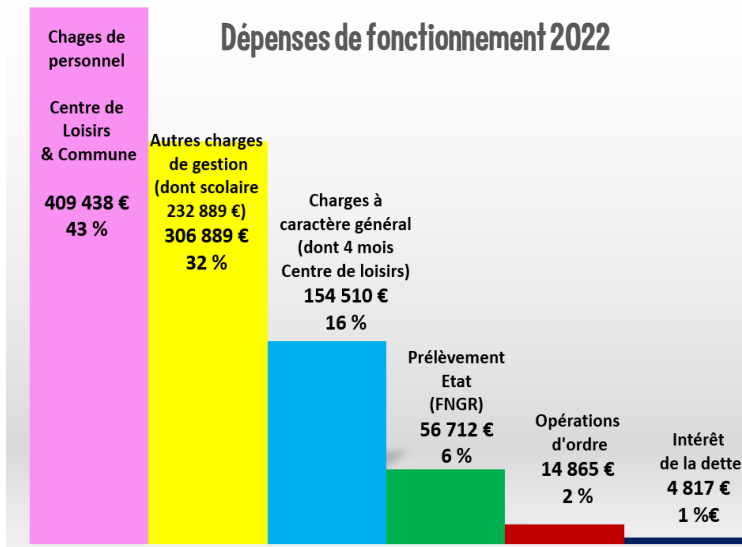


L'actualité municipale : Finances

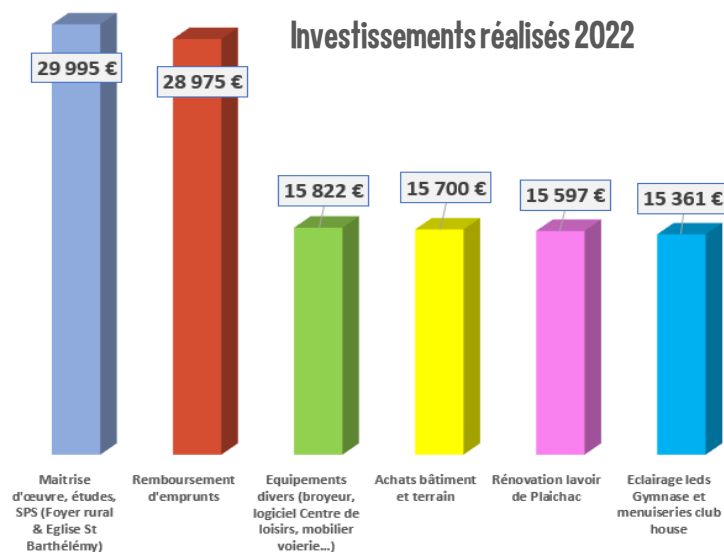
Comptes administratifs 2022

Total des recettes perçues : 1 113 457€

Dépenses de fonctionnement 2022

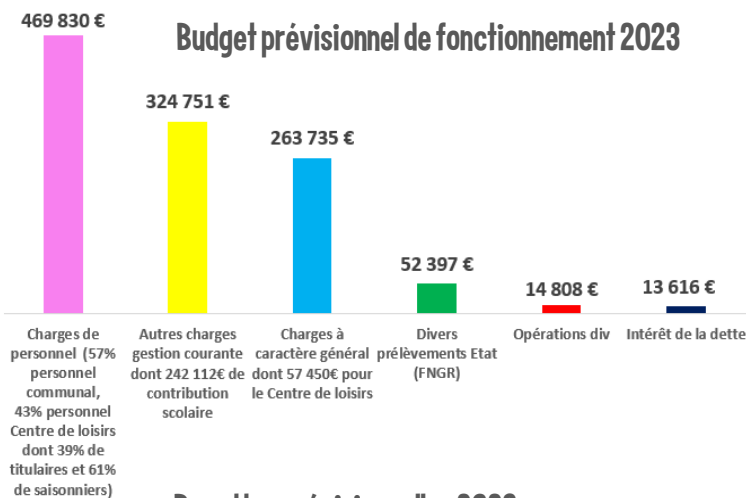


Investissements réalisés 2022



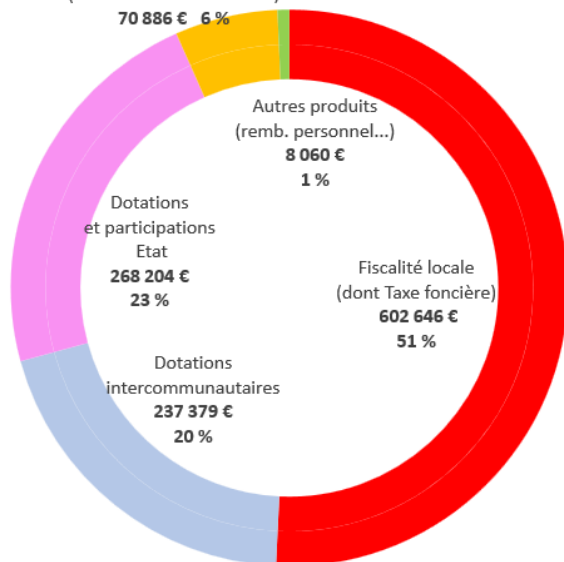
Prévisionnel 2023

Budget prévisionnel de fonctionnement 2023



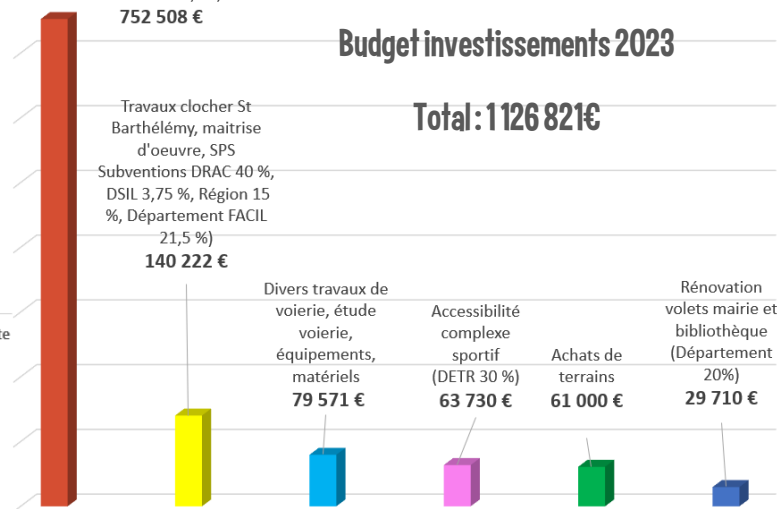
Recettes prévisionnelles 2023

Produits service (participation des familles du Centre de loisirs) Ventes (concessions cimetières...)



Travaux salle multi activités, 1ère et 2ème tranche, maîtrise d'oeuvre, SPS Subventions DETR 47,5%, FST 30%

Budget investissements 2023



Total : 1 126 821€

Un budget d'investissement 2023 ambitieux pour préparer l'avenir et améliorer le cadre de vie.

Il s'envisage grâce à notre excédent reporté de 502 000€ et le recourt à l'emprunt, déjà négocié au taux de 3,85% sur 20 ans auprès de la Banque des territoires.

Le conseil municipal, réuni le 6 février 2023, a voté la non augmentation des taux d'imposition communaux.

Le conseil a décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le taux est le même que celui de la taxe d'habitation soit 10,93%, il sera applicable en 2024.

L'ÉGLISE DE CAZAUX : UNE MARQUE DE L'HISTOIRE DANS LE CIRCUIT DES SITES CLUNISIENS



Le 19 avril a eu lieu le dévoilement de la plaque d'information clunisienne de l'église Saint-Pierre de Cazaux. Une cinquantaine de personnes étaient réunies pour officialiser l'entrée de notre monument à la fédération des sites Clunisiens. Cet événement marque également notre participation à la candidature pour la reconnaissance de ces sites au patrimoine mondial de l'Unesco, au côté du comité territorial du Sud-Ouest, que nous avons créé avec Moirax, Layrac, Sérignac-sur-Garonne et Mouchan (32), pour les plus proches.

Nous intégrons ainsi ce grand itinéraire culturel de valorisation patrimoniale dont l'objectif est de mettre en place des actions pédagogiques et des projets de développements touristiques.

La fédération clunisienne était représentée par son directeur, monsieur VOROS, son responsable communication, monsieur MONTERAT, tous deux en déplacement pour des réunions de travail avec notre délégation territoriale, et monsieur DEFLISQUE, administrateur, de l'abbaye de Saint Maurin (47).

Sophie BORDERIE présidente du Conseil départemental, nous a également honorés de sa présence, ainsi que les conseillers départementaux, Paul VO VAN et Françoise LAURENT. Monsieur CONSTANS, président de la commission tourisme à l'agglomération d'Agen et Nadine LABOURNERIE, directrice de Destination Agen, ainsi que les maires des communes partenaires : M. TANDONNET , maire de Moirax , M. DREUIL maire de Sérignac sur Garonne, M. THOUÉ-RUMEAU, maire de Mouchan, les représentants des comités locaux clunisiens et de l'association Les Amis de Cazaux, ainsi que le prêtre de notre

paroisse ont répondu présents à notre invitation.

Jean-Luc MORENO, membre de l'académie des sciences, lettres et arts de l'Agenais, a présenté l'histoire de notre église Saint-Pierre de Cazaux et son lien avec les prieurés de Layrac et de Moissac, qui confirme son appartenance à l'Abbaye de Cluny. Les personnes présentes ont pu visiter l'intérieur de l'église ouverte pour l'occasion.

La plaque d'informations de l'église de Cazaux à Laplume a ensuite été dévoilée, elle se trouve dans l'allée principale face au portail de l'église. Les discours ont rendu hommage à cette initiative et à cet édifice majestueux et emblématique de notre village. Un apéritif a clôturé cette matinée.



L'actualité municipale



RÉNOVATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT BARTHÉLÉMY

Une rénovation du clocher s'impose. Le temps ayant fait son œuvre, il nous faut procéder à la consolidation du clocher, du porche et du portail gothique ; durant cette opération une rénovation des cloches sera effectuée.

Les travaux vont durer trois ans pour un coût total d'environ 500000€. Après versement des subventions, le coût supporté par la commune sera d'environ 100 000 € pour ces trois ans de travaux.

Ces travaux de consolidation et de mise aux normes permettront aussi une meilleure accessibilité au clocher, ils débuteront avant cet été par la reprise du gros œuvre (maçonnerie, pierre de taille) par la société pennavienne VICENTINI.

MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE DE L'ESPACE SPORTIF DE PERRIN

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 imposant aux collectivités la mise en accessibilité des espaces publics, la Commune a entrepris des travaux pour un montant de 63 730€ dont les principaux sont :



- Modification de l'escalier qui mène à la salle des sports,
- 2 rampes extérieures, nez de marche et dalles podotactiles
- Accès pour tous aux aires de jeux, aux courts de tennis et au Club House
- Sanitaires intérieur et extérieur à la salle des sports
- 4 places de parking réservées



CHANTIER CITOYEN

Lors du 1er chantier citoyen du mois d'avril, les 8 jeunes de la commune ont commencé le nettoyage des abords des lavoirs, le démaussage des pierres et de la fontaine de celui-ci.

Ils ont débuté le projet Land art avec comme animatrice Celia Carbo et l'association loisirs amitiés pour finir sur un vernissage le mercredi 21 juin.

Les différentes activités telles que la découverte avec initiation à la poterie, Land art, le bowling, l'accrobranche et le traditionnel karting le vendredi. Le prochain chantier est programmé du 24 au 29 juillet.



AIDE SÉJOURS CULTURELS OU SPORTIFS AUX ENFANTS DE LA COMMUNE

Cette aide s'adresse aux enfants scolarisés de la classe de 6ème à la Terminale, pour une seule activité par an et par enfant.

Une participation de 30 % du montant de la dépense plafonnée à 600 €, soit un montant maximum de 180 € par enfant, sera versée à la famille.

Les familles devront compléter un imprimé de demande d'aide et fournir les justificatifs à la mairie.

TRANSPORTS SCOLAIRES COLLÈGES ET LYCÉES 2023-2024

L'abonnement concerne les trajets scolaires et donne également accès de façon illimitée à l'ensemble du réseau Tempo quelle que soit la période de l'année.

Tarif unique 80 €.

Les inscriptions se font à l'Agence commerciale de Tempo, à la gare d'AGEN.

Tél. 05 53 48 90 10 site internet : www.tempobus.fr

L'actualité municipale

LA GENDARMERIE DE LAPLUME

Propos recueillis auprès de Madame la Lieutenante Ninon GERAUD, commandant la communauté de brigades de Laplume (la brigade mère, ouverte au public) et Astaffort (la brigade fille) :

Je suis originaire du Tarn ; je suis arrivée à Laplume le 01/04/2020 ; je quitte la brigade en août prochain car je suis promue Capitaine.

Nous sommes un effectif de 21 : 18 sous-officiers de gendarmerie (du grade de gendarme à major), 2 gendarmes adjoints volontaires (jeunes qui découvrent le métier et se préparent à passer le concours de sous-officier) logés à Astaffort, moi-même, officier ; je suis le dernier officier à la tête d'une communauté de brigades car à mon départ, celle-ci sera gérée par un sous-officier.

Nos missions s'effectuent dans l'assiette territoriale de 20 communes, de Sérignac à Astaffort : Accueil des personnes et des victimes (plaintes), protection du territoire (patrouilles), police judiciaire (enquêtes), prévention et répression des comportements routiers (conduites addictives).

Nous avons intégré le 17 mai 2023 la nouvelle gendarmerie avec ses 19 logements proposant du T2 au T6 afin d'accueillir les militaires et leur famille et donc des enfants scolarisables au village.



LA RESERVE OPERATIONNELLE

Savez-vous qu'en 2022, 24 000 personnes (étudiants, salariés, en recherche d'emploi) ont donné de leur temps pour aider l'armée de terre dans sa mission de protection.

Vous avez entre 17 et 35 ans, vous pouvez devenir réserviste opérationnel (RO) et faire en moyenne 37 jours par an rémunérés.

Pour en savoir plus : www.reservistes.defense.gouv.fr

LA PROTECTION CIVILE

L'armée recrute : ce n'est pas qu'un slogan ; avec 20 000 recrutements par an, si vous avez entre 16 et 32 ans, vous pouvez trouver votre vocation dans la protection (maître-chien, pompier), les systèmes d'information et de communication, le renseignement (linguiste, analyste), l'aéronautique (pilote, contrôleur aérien), la maintenance (électrotechnicien, mécanicien), le soutien (cuisinier, comptable).

N'hésitez pas à aller visiter les sites :

TERRE
AIR

www.sengager.fr
www.devenir-aviateur.fr

MER www.etremarin.fr



PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

La Mairie de Laplume ne peut pas répondre aux demandes de passeport biométrique et carte nationale d'identité car elle n'a pas le dispositif de recueil des demandes.

Ci-contre la liste des Mairies où vous adresser :

AGEN	05 53 69 47 35	BOE	05 53 98 75 13
FOULAYRONNES	05 53 95 61 09	LAYRAC	05 53 87 02 70
LAFOX	05 53 68 68 51	LE PASSAGE	05 53 77 18 77
		NERAC	05 53 97 63 53

L'actualité municipale

AIMEZ-VOUS ENCORE LIRE ?

Si oui, venez donc à la bibliothèque municipale où vous attendent de nombreux livres autant pour les adultes que pour la jeunesse.

Vous serez accueillis par les bénévoles Annie, Michelle, Georges, Brigitte, Chantal, Valérie la nouvelle venue, Lyliane les mardis et les vendredis, de 16h à 18h30.

A noter : durant les vacances scolaires, il n'y a pas de permanence le mardi. La cotisation est de 10€ pour l'année, gratuite pour les moins de 18 ans.

Dans ce bel espace, vous trouverez des romans, polars, documentaires, BD et les nouveautés que l'équipe va acheter deux fois par an avec la subvention municipale et avec la confiance absolue de Christophe Guinedor, l'adjoint responsable de la bibliothèque.

Une autre ressource :

Les bénévoles se rendent une fois par an à la médiathèque départementale située à Villeneuve-sur-Lot et y empruntent un certain nombre de livres. Ce service de lecture publique poursuit sa modernisation « en se dotant en 2023 d'un système de gestion informatique de nouvelle génération qui va lui permettre de gérer au mieux la transition bibliographique avec l'intégration de nouvelles normes internationales, de développer des outils statistiques plus efficaces et de proposer des diagnostics de territoire » et les agents de la médiathèque sont, plus que jamais, à notre disposition pour nous aider dans la gestion des collections. Alors ...



DISTRIBUTION DU COURRIER SUITE À L'ADRESSAGE



Depuis plusieurs années, la commune de Laplume a procédé à la dénomination et à la numérotation des voies. Les adresses respectives ont donc changé et sont désormais complètes et précises.

Il est donc primordial que chaque habitant diffuse sa nouvelle adresse à tous ses correspondants habituels (EDF ; Eau de Garonne ; assurance, mutuelle...) et installe sa plaque de numérotation distribuée gratuitement par la mairie sur sa boîte aux lettres.

La poste nous informe que les plis mal adressés feront l'objet d'un retour à l'expéditeur.

DÉMARCHES D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2023, un téléservice de l'agglomération d'Agen est disponible pour déposer vos demandes d'urbanisme.

Il sera toujours possible de déposer un dossier à la mairie ou de l'envoyer par voie postale

Avant de réaliser vos travaux, vous devez obtenir une autorisation d'urbanisme.

Vous devez déposer un permis de construire si vous projetez de faire bâtir :

- Habitation neuve
- Extensions de plus de 20 m²



RAPPEL ! Nous vous rappelons que par Arrêté du Maire du 22 juillet 2010, la tonte et les travaux de bricolage bruyants **sont INTERDITS** le **dimanche** et les **jours fériés** toute la journée. Merci de respecter votre voisinage.

Vous devez déposer une déclaration préalable si :

- Les travaux modifient l'aspect extérieur d'une construction déjà existante : terrasse, auvent, abri de jardin, abri de voiture, construction d'une piscine, pose de fenêtres neuves, vélux, ravalement de façade, réfection de la toiture ...

→ Vous posez des panneaux solaires

→ Vous faites un agrandissement de moins de 20 m²

→ Vous construisez un abri de jardin de moins de 20 m²

Le service urbanisme de la mairie de Laplume est à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour vous aider à constituer votre dossier.



L'actualité municipale

Aviez-vous déjà vu les œuvres de Land art* sur le sentier boisé entre les 2 lavoirs (de Labat et du Touron) en contre-bas du bourg ? Ce sont les membres de l'association Loisirs Amitié qui en sont à l'initiative depuis quelques années ; hiboux totem, abeilles ou autres masques jalonnent la promenade. Freinées par la COVID mais toujours partantes pour de nouveaux projets, elles ont répondu à l'appel de la mairie pour le nouveau projet de **LAND ART INTERGENERATIONNEL**

L'objectif : pérenniser les œuvres Land art en le transmettant aux jeunes générations, avec une sensibilisation à la beauté de la nature et la nécessité de la protéger.

Voilà comment depuis le début de l'année, ont eu lieu des rencontres au centre de loisirs avec les enfants de 5 à 8 ans et par la suite avec les jeunes de 14 à 18 ans lors du Chantier Citoyen d'avril. Encadrées par Célia Carbo, notre animatrice nature et dans un joyeux mélange d'âges, les mains ont assemblé, tressé, construit des objets artistiques à base de matériaux glanés dans la nature. Le résultat ?



On vous invite à le découvrir : **MERCREDI 21 JUIN à partir de 17h30 lors du VERNISSAGE DU PROJET LAND ART, chemin forestier à droite du lavoir de LABAT.**

*Land art : est une pratique artistique qui consiste à créer des œuvres d'art en utilisant des matériaux naturels tels que des pierres, des branches, des feuilles, des fleurs, de l'eau, du sable, etc., dans un environnement extérieur.



LES BALADES PENNAVIENNES

Cet été, elles seront gourmandes et nocturnes les mercredis 26 juillet et 23 août. Des dégustations de produits locaux seront proposées aux participants : melon, pâté, miel, pruneaux... à la fin de la balade en toute convivialité. Une agréable façon de faire connaître nos produits aux vacanciers.

Pour les balades habituelles, les mercredis 12 et 19 juillet ainsi que les 2, 9, 16 et 30 août, le départ se fera à 10h depuis l'accueil touristique. Réservation au 06 89 72 22 70 et 05 53 95 16 67.



LES AGRICULTEURS NOUS INFORMENT :

Sur la commune, plusieurs agriculteurs produisent des semences potagères. Plusieurs fois par an, ils organisent des "battues" aux plantes potagères sauvages qui pourraient polliniser leurs cultures et remettre en cause la pureté variétale.

Pour ce faire, ils sont amenés à pénétrer dans les jardins des particuliers pour éliminer les plantes indésirables. Cela peut vous surprendre ! N'ayez crainte, ce ne sont pas des voleurs ! C'est pour la bonne cause ! Merci de votre compréhension



L'actualité municipale

LES ANIMAUX DANS LA COMMUNE



De plus en plus de Pennaviens manifestent leur mécontentement de par la présence de déjections canines et la divagation d'animaux, ainsi que le non-respect des règles du vivre ensemble.

La mairie ne peut que constater cet état de fait, et se doit de faire appel une dernière fois au civisme de tous et au respect de la salubrité au sein de notre commune, avant de devoir procéder à une application de la loi dans sa plus grande rigueur.

Nous vous rappelons ci-dessous les règles s'appliquant à chaque propriétaire d'animal :

Ne pas ramasser les déjections canines est passible d'une amende de 35€, cette amende peut être augmentée à la discrétion du conseil municipal (Elle est de 750€ à Bergerac (24) en cas de récidive et de 38 € pour non possession de 2 sacs à déjection quand on promène son chien). **Des sacs sont à votre disposition aux remparts, près du monument aux morts, boulevard du couchant, ainsi que derrière le foyer rural.**

Laisser divaguer son animal sur la voie publique ou dans la nature est passible de sa mise en fourrière. Une fois l'animal pris en charge par la fourrière, vous devrez payer les frais de prise en charge et de pension. Au bout de huit jours, un animal non réclamé devient propriété de la fourrière (adoption ou euthanasie ; Code rural art.213-5).

Laisser son chien aboyer ou être à l'origine de bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage est puni d'une contravention de 3e classe (150 à 450 €, code la santé publique).

Les chiens de 1ère et 2e catégories doivent être muselés et tenus en laisse.

L'identification des animaux domestiques est obligatoire sous peine de sanction (750€), le tatouage ou la puce électronique sont les deux méthodes pratiquées par les vétérinaires. Si votre animal est conduit en fourrière ou chez un vétérinaire suite à une fugue par exemple, ces derniers pourront ainsi facilement vous avertir.

Pour finir, n'oublions pas la **stérilisation des chats**, elle peut s'effectuer à partir du sixième mois et évite les fugues, bagarres, et une descendance non contrôlée ...



LOGEMENTS SOCIAUX

Régulièrement des appartements HLM se libèrent sur la commune, peut-être vos revenus vous permettraient d'accéder à ces logements.

Exemples de plafond de ressources suivant le type et la catégorie du logement :

1 personne de 12 032€ à 26 254€

2 personnes de 17 531€ à 35 060€

3 personnes de 21 082€ à 42 162€

4 personnes de 23 457€ à 50 900€

Renseignez-vous à la mairie.

LA FIBRE : LA SUITE À LAPLUME ?



Pour les foyers ayant besoin d'une connexion internet plus rapide, pour un abonnement majoré de 5€ par rapport à l'ADSL, vous pouvez choisir de passer à la fibre. Son déploiement se poursuit sur la commune. Plus d'information sur le site web d'Orange (<https://reseaux.orange.fr>). Au plus tard les derniers raccordements seront réalisés avant la fin 2024.

Ces raccordements sont normalement gratuits (prix en charge par l'état) sauf si la maison est éloignée du domaine public ou bien si l'on ne peut pas utiliser les gaines existantes de l'ADSL.

La fibre doit être installée jusqu'à la box internet dans votre logement. Une fois éligible il faut donc faire un choix et prendre rendez-vous avec un Fournisseur d'Accès Internet pour raccorder votre logement au réseau. Ce raccordement peut être aérien et/ou souterrain, en façade.



TRAVAUX ROUTE DEPARTEMENTALE D931

Le Département entreprend des travaux de renforcement et de reprise de couche de roulement sur la D931 direction Agen du 22 mai au 12 juillet 2023. Ce chantier sera réalisé sous alternat par feux tricolores.

Ces travaux d'un montant de 320 000 € sont entièrement financés par le Département.

L'actualité municipale

QUE DE NOUVEAUTÉS AU CENTRE DE LOISIRS !

Le centre de loisirs de Laplume a mené des projets originaux durant cette année scolaire.

Il reçoit depuis le mois de février la compagnie Clownenroute. Elle a proposé des ateliers d'improvisation de clown-théâtre aux enfants dès l'âge de 6 ans. La particularité de cette communauté est d'inclure des personnes handicapées mentales qui dispensent leur maîtrise de l'art clownesque aux membres des structures qui les accueillent. Il y a eu beaucoup de partage entre les bambins et les membres de la compagnie. Les relations ont été limpides et cela a permis aux enfants de se dépasser et de prendre de l'aisance.

Un projet Land art est également mené grâce à l'intervenante Célia CARBO en association avec des membres de Loisirs Amitiés. Les enfants ont appris à tresser de l'osier, à faire des nœuds avec des matières naturelles, à façonner l'argile, à créer des œuvres en feuilles et en fleurs... Les créations pourront être admirées dans le bois entre les lavoirs de Labat et du Touron.

Les projets de l'été sont déjà bien avancés. La thématique est : « Tous à bord ! », elle prendra la suite du thème de l'année : « l'océan Atlantique ». Il est prévu deux séjours avec nuitées, un à Sabres pour les plus de 7 ans pour pratiquer des activités de pleine nature et un autre à Condom pour les 5/7 ans au centre équestre. Des activités ponctuelles sont également au programme : baignade au lac de Saint-Clar et à la piscine de Condom, visite à AnimaParc (31) ainsi que la venue d'une conteuse.

Vous avez besoin d'inscrire votre enfant pour les vacances d'été ou à partir de la rentrée ?

La prise de contact se fait par mail alsh@laplume.fr ou par téléphone au 05.53.68.53.30. La direction vous communiquera l'ensemble des pièces à fournir.

L'ensemble de l'équipe vous souhaite un bel été.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE, RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023

Pour inscrire votre enfant, merci de prendre contact avec le secrétariat du SIVOS :

lundi et le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h,

05 53 48 90 85 ou sivos.laplume-lamontjoie@orange.fr

Puis, de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école

par téléphone au 05 53 95 14 16. Lors de l'admission, vous devrez vous présenter muni des documents suivants :

- certificat d'inscription scolaire,
- livret de famille,
- carnet de santé,
- certificat de radiation en cas de changement d'école.

Du côté de l'Agglo

LE FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES EST EN TRAIN D'ÉVOLUER.

Désormais, elles sont ouvertes 6 jours sur 7 de 10h à 18h sauf les dimanches et les jours fériés pour les particuliers et les professionnels, ce qui est nouveau !

L'accès sera désormais contrôlé grâce à un système de lecture de plaque d'immatriculation. Dès la mise en œuvre, vous pourrez vous inscrire à l'accueil du Centre Technique de l'Agglomération à Boé ou sur le site internet de l'Agglomération d'Agen en fournissant un justificatif de domicile et une carte grise. L'accès restera entièrement gratuit et illimité sauf en cas d'apport trop importants par des véhicules utilitaires. Les professionnels auront quant à eux une tarification spécifique.



Du côté des associations communales

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison de GV continue, ponctuée de moments conviviaux comme le partage de la galette des rois en janvier et de crêpes pour le mardi gras. Après l'effort, le réconfort ! Cette année a aussi été marquée par la remise de maillots à chaque adhérent. Ils ont été offerts par le Comité Départemental à qui nous adressons nos remerciements. C'est ainsi une assistance aux couleurs vitaminées qui se réunit le mardi soir sous la houlette du toujours dynamique et un brin taquin Thierry. Nous n'oublierons pas non plus Carmen Sahuc, disparue dernièrement. Comme cela est rappelé régulièrement aux assemblées générales, elle fût à l'origine de notre association qui perdure depuis 23 ans. Nous avons une pensée particulière et émue pour elle et adressons nos sincères condoléances à sa famille. A la rentrée, nous retrouverons l'infatigable Thierry pour le cours ADULTE du mardi de 19h30 à 20h30, pour des efforts avec options et permettre à chacun de retravailler ses muscles et son cardio tout en respectant ses possibilités. N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent, les cours reprendront le mardi après le Défi Sport. Rejoignez-nous au plus près de chez vous ! Un cours d'essai sera prévu pour les nouveaux.



Pour tous renseignements : par mail gvlaplume@laposte.net ou par téléphone : Alexandra JANNETAUD - 06 80 02 82 08

LA PLUME DU POÈTE

La troupe de théâtre a rempli une nouvelle fois sa mission de culture et de divertissement en proposant sa nouvelle pièce « Le trésor de Tante Agathe » de Marie Laroche-Fermis. Jouées en fin d'année 2022, les trois représentations ont permis à près de 400 personnes de rire des déboires de la famille Boudin. Les comédiens préparent la suite, les lectures s'enchaînent en attendant de trouver les bons textes.

Suite aux travaux du Foyer Rural et respectant les consignes, les répétitions se feront dans la petite salle de la salle des sports. Les comédiens remercient chaleureusement le public qui les suit régulièrement ; ils remercient également tous les bénévoles ayant donné un coup de main pour le déménagement du 1er avril 2023.



CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE - CULTIVONS UNE TERRE VIVANTE (C.P.N.-C.T.V.)

Depuis début février 23, l'Association CTV a fermé temporairement - nous l'espérons - son accès pour le dépôt des déchets verts par le particulier, l'artisan et la commune, en raison d'un déficit lié à l'augmentation des frais de broyage, à la diminution des bennes provenant de la Déchetterie de BRAX (et donc de l'apport financier de l'Agglomération), et l'apport toujours croissant des particuliers des alentours (sans compensation financière).

Nous sommes toujours en contact avec l'Agglomération d'Agen et la Mairie de LAPLUME pour trouver une solution au déficit, et envisager une reprise saine pour l'avenir. L'accent a été mis sur le service rendu « aux gens du coin ». Nous tiendrons informés les adhérents par mail. Si la Recyclerie Verte de LAPLUME devait rouverte une nécessaire participation financière au dépôt par les particuliers et les artisans serait à prévoir.

BOKASHINE est toujours en cours. D'ailleurs, en prévision du changement des obligations vis-à-vis de vos biodéchets, un kit (seau et son démarreur) pour faire du Bokashi avec ses déchets de cuisine et de table pour les valoriser dans son jardin peut être disponible. Pour tout conseil : tél 06.34.67.14.07.

Concernant les réunions mensuelles, elles reprendront après l'été dans la Salle des Aînés Ruraux chaque second jeudi du mois à 20 h 30 ! Bel été à toutes et tous.

Site : www.ctv-bokashine.fr

Du côté des associations communales

ESBRUILHOIS

L'Entente Sportive du Bruilhois compte aujourd'hui 260 licenciés et fait parti du plus gros club du secteur Agenais. L'association de basket de Laplume accueille les enfants à partir du CP jusqu'aux catégories adultes.

Si vous souhaitez rejoindre l'ESB contact :

Responsable École de Basket : Maxime CASSANT 06 08 12 02 00 / bruilhoisbasket@gmail.com

Équipe Masculine :

Nés en 2016 (U7): Samedis 10h - 11h15 AUBIAC

Nés en 2014/2015 (U9): Mardis 17h - 18h30 AUBIAC /
Vendredis 18h - 19h30 LAPLUME

Nés en 2012/2013 (U11): Mardis 18h - 19h30 MONTAGNAC /
Vendredis 17h - 18h30 AUBIAC

Équipe Féminine :

Nées en 2016 (U7): Samedis 10h - 11h15 AUBIAC

Nées en 2014/2015 (U9): Mercredis 14h - 15h30 AUBIAC /
Vendredis 17h30 - 19h ESTILLAC

Nées en 2012/2013 (U11): Lundis 17h30 - 19h AUBIAC /
Mercredis 17h - 18h30 ESTILLAC



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LAPLUME

organise un bal gratuit le 14 juillet avec une restauration sur place : moules frites ou saucisses frites, buvette à la plaine des sports.

Renseignements : Sébastien Ortal Tél. 06 65 07 78 48

LA BOULE LÉGÈRE



L'entraînement de la pétanque s'est poursuivi au boulodrome tout l'hiver.

Les licenciés intéressés par les concours officiels de préqualification ont démarré la saison fin janvier 2023 et les enfants le 5 mars 2023 par un championnat 47 individuel au boulodrome de Ste-Livrade.

Léa ROBIN et Théo ORTÉGA deviennent vice-champions du Lot et Garonne lors du championnat cadet en doublette le 26 mars 2023 à Ste-Livrade.

Les C.D.C. (concours des clubs) : La boule Légère a engagé 1 équipe Féminines, 1 équipe Séniors, 1 équipe Vétérans. Les Séniors ont commencé ce concours à Astaffort le vendredi 28 Avril, suivis des Féminines à Astaffort le samedi 29 Avril et les Vétérans à Pont du Casse le mardi 9 Mai.

La coupe du club fêtera ses 40 ans le samedi 3 juin, début du concours 14 h. Le concours « Challenge Sud-Ouest Montage » débutera le jeudi 8 juin à 20 h 45. A Laplume, le jeudi 4 Mai, un concours officiel " vétérans" s'est joué en triplète promotion. Une équipe de La Boule Légère s'est hissée en quart de finale du concours A.

D'autres manifestations sont prévues :

- Grillades : les jeudis 29 juin, 3 août et 31 août 2023.
- Concours officiels : dimanche 2 juillet en doublette promotion, samedi 12 août en triplète mixte
- Sardinade : Samedi 22 juillet.

Le Président Francis GOMEZ

Du côté des associations communales



ASSOCIATION LOISIRS AMITIÉ

L'association, forte de ses 60 adhérents, fait bénéficier certains de ses membres de 4 activités : randonnée, vélo, scrabble et atelier jardin.

Randonnée : jeudi après-midi – départ 14 h – parking salle des sports

lundi après-midi - (même heure ,même lieu)

Vélo : mardi matin- (départ 9 h – parking salle des sports)

Scrabble : mardi après-midi - de 14 h à 17 h – salle des Aînés Ruraux

Atelier jardin : le 1 er lundi du mois.

L'association participe au projet intergénérationnel Land Art (au lavoir du Labat) initié par la mairie.

Notre repas associatif du Dimanche 11 juin aura lieu cette année au complexe sportif sous forme d'un repas de « plein air ».

Renseignements : Josiane Dubéros : 06 63 64 33 31

L'AMICALE LAÏQUE DE LAPLUME

La plus ancienne des associations pennaviennes a décidé de rajeunir !

Et pas n'importe comment ! Fini le basket et le tennis de table, place aux idées des jeunes !

Ils étaient seulement 8 à participer à la 1ère réunion le 3 décembre malgré la centaine d'invitations envoyées par la Mairie et Flyers distribués par le Bureau de l'Asso dans les bus...

Le constat est là : comment faire venir les jeunes et les intéresser à la vie associative locale ? Et pourquoi pas organiser une SUMMER PARTY ? quoi ? une fête ? pour les ados ? Ben... Feu ! Allons-y, préparons une soirée !

Et quelle soirée !!! Nos 8 jeunes organisateurs sur les starting-blocks, les 4 adultes de l'ALL chapeautent tout ça... Chacun sait ce qu'il a à faire ; Et Le DJ « Météor'Hits Podium » accompagné de son équipe, nous offre une prestation mémorable, il s'en délecte lui-même !

Demandez aux jeunes ! Ils étaient là ! Ils se sont « éclatés »... 6 sont sur le point de nous rejoindre et nous en accueillerons volontiers d'autres ! Des idées, Des projets, Des festivités pennaviennes auxquelles l'ALL participera... petit à petit !

Infos contact : Magali Mussotte (Présidente) : 06 79 72 86 52 @ : amicale.laique.laplume@gmail.com et instagram



AMICALE LAÏQUE DE LAPLUME

Agenda

Juin

DIMANCHE 11 à midi : Repas organisé par Amitiés loisirs sur le Site de la plaine des sports

MERCREDI 21 à 17h30: Vernissage du projet Land art chemin du lavoir de Labat

SAMEDI 24 à 17h: Grande Fête de la St Jean organisée par les Agassats sur le site de la plaine des sports. Exposition de véhicules anciens, repas, animation les "Gavroches", feu de la St Jean

Juillet

SAMEDI 1er à 19h : Fête des Remparts : Marché gourmand animé par Guillaume Parma. Feu d'artifice aux remparts vers 22 h 30

JEUDI 6 : Grillades organisées par la Boule légère

JEUDI 13 : Cocktail, concert à partir de 17H organisé par les Amis de Cazaux à l'église St Pierre de Cazaux.

VENDREDI 14 : Bal gratuit du 14 juillet, moules frites ou saucisses organisé par l'Amicale des Pompiers de Laplume sur le site de la plaine des sports

VENDREDI 21 : Sortie en bus à Castillon la Bataille pour un spectacle son et lumière médiéval - renseignements Laplume Animation 06 70 00 90 44

SAMEDI 22 : Sardinade organisée par la Boule légère

VENDREDI 26 : Balade pennavienne gourmande et nocturne

Août

JEUDI 3 : Grillades organisées par la Boule légère

SAMEDI 19 - DIMANCHE 20 : Fête du Village, pétanque, marchés gourmands, animations

DIMANCHE 20 : Vide grenier organisé par Laplume Animation

MERCREDI 23 : Balade pennavienne gourmande et nocturne

SAMEDI 26 à midi : Grillade avec orchestre THINELLI organisée par la FNACA sur le site de la plaine des sports

Septembre

SAMEDI 2 à 21h15 : Cinéma en plein air sur le site de la plaine des sports. Film projeté TOP GUN MAVERICK - Entrée gratuite pour tous

SAMEDI 9 : Défi Sport toute la journée sur le site de la plaine des sports. Grillades/frites à midi proposées par les Chasseurs

Pour la Coupe du monde de rugby se déroulant en septembre et octobre, projection sur grand écran de matchs

Novembre

JEUDI 3 : Conférence de Jacques Sirat (Laplume Animation)

Etat civil

Mariages

COCHEREAU Jordane et ZOLDAN Floriane

Naissance

GOSSELIN Swan 03/01

MADIER Ava 16/01

BENOIST Maé 25/01

RODRIGUES Mya 18/03

DELAGRANGE Hélia 31/03

MAHMOUDY Hamza 12/04

Décès

DUPRAT Georges 28/12/2022

MUSSOTTE Jean-Louis 06/01/2023

BARTHEROTE née GUIET Noëlie 11/01

VERSTRAËTE née LAPEYRONIE Annie 23/01

LASSERRE Patrice 20/02

PÉAFRINI Arthur 07/03

TELLIER née SOURGENS Anne 07/04

MARCHAND née BOTRAS Simonne 18/04

SAHUC née DELSOL Carmen 25/04

FÊTE DES REMPARTS

Samedi
1er

JUILLET

19h

MARCHE GOURMAND

nombreux food truck

ANIMATION

Guillaume PARMA

22h30 FEU D'ARTIFICE
sur les remparts



LAPLUME

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE